

APRÈS LA CÉRÉMONIE MÉMORIELLE DU 3 MARS POUR LES VICTIMES D'ABUS DANS L'ÉGLISE

La communauté paroissiale du Vésinet a accueilli dimanche 3 mars, à la demande de Mgr Luc Crépy, de Mme Cécile Berne - une victime - et de l'« Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réparation » (INIRR), une cérémonie mémorielle pour les victimes d'abus sexuels dans l'Église des Yvelines.

Deux d'entre elles, ainsi qu'un de leur conjoint, nous ont apporté leur témoignage poignant et notre Évêque leur a adressé en retour un message sincère de reconnaissance, de compassion, et de demande de pardon.

À cette occasion, une plaque commémorative a été dévoilée. Le choix de l'Église Sainte Marguerite pour son installation a été fait par l'une des victimes participantes à la cérémonie, car c'est dans notre seule communauté qu'elle s'est sentie accueillie et reconnue. Ce choix a été conforté par l'INIRR, et par notre diocèse.

Pour notre communauté chrétienne du Vésinet, qui a accepté de porter ce lourd témoignage, cela conclut un parcours douloureux, commencé avec les révélations, sur l'ancien curé de Sainte Marguerite (1999-2007), Jean-Jacques Villaine, après son décès en octobre 2022.

Le groupement paroissial a alors décidé d'affronter la vérité, en manifestant notre compassion pour les victimes, en nous soutenant fraternellement tous, laïcs et prêtres, et en veillant à l'unité de la communauté.

C'est d'abord dans la prière que ces moments ont été vécus. Puis, en janvier 2023 notre évêque, Mgr Luc Crépy, est venu à Sainte-Marguerite rencontrer les paroissiens. Nous avons également écouté l'une des victimes comme nous l'avait recommandé la « Commission sur les abus dans l'Église de France » (CIASE). Nous avons demandé comment agir dans le cadre du droit afin que d'autres victimes éventuelles puissent se manifester. Dans ce but, nous avons diffusé l'information dans notre doyenné géographique, sans qu'aucune autre révélation ne soit faite dans cet environnement du Vésinet.

Enfin, à la rentrée de septembre, nous avons été formés par la « Commission diocésaine de protection des mineurs », à l'écoute et au discernement pour acquérir les bons réflexes de vigilance et de prudence, afin que notre Église soit une maison sûre ; une action que nous nous sommes engagés à poursuivre.

La cérémonie mémorielle de dimanche dernier, s'est inscrite dans cette démarche : la réalité des faits, sans complaisance, sans option de minorer, esquiver, excuser, et l'ardente nécessité de prendre soin et d'être solidaire des victimes, se sont imposées à nous sans condition :

« Je vous le dis, si eux se taisent, les pierres crieront ! » (Lc 19,40).

Intervention de Monseigneur Luc Crépy
Cérémonie mémorielle du 3 mars à Sainte Marguerite du Vésinet.

Au nom du diocèse de Versailles, et personnellement comme évêque, je fais acte de repentance pour tous les faits d'agressions sexuelles et de pédocriminalité commis contre des enfants, des jeunes et des jeunes adultes par des prêtres, des religieux et des laïcs du diocèse dans les décennies passées. Avec compassion et beaucoup de honte, je reconnais le poids des souffrances inscrites à jamais dans le corps et le cœur des personnes victimes de violences sexuelles, d'abus de conscience ou de pouvoir spirituel au sein de notre Eglise. Je demande pardon pour tous ces actes si contraires à l'Evangile et au message de respect et d'amour du Christ, tout particulièrement, vis-à-vis des plus petits et de plus fragiles.

Les attentes et les exigences des personnes victimes sont légitimes et vraiment entendues. Je tiens à redire fortement que vous, victimes, étiez innocentes, sous l'emprise de personnes qui ont abusé de leur pouvoir spirituel, vous entraînant dans une spirale d'horreurs et de manipulations perverses. Je reconnais les souffrances de votre entourage d'hier et d'aujourd'hui. Je reconnais aussi que les responsables dans l'Eglise n'ont pas voulu, ni su gérer de tels faits quand ils en avaient connaissance. Je demande également pardon pour les erreurs, les maladresses, les silences, et l'ignorance de l'impact des agressions subies : ils sont autant de blessures supplémentaires infligées aux personnes victimes. Ce sont des doubles peines qui ont entraîné des souffrances nouvelles et durables. (...)

Avec l'ensemble du diocèse, quel que soit le niveau d'engagement des personnes missionnées, nous voulons mettre en œuvre un esprit de bienveillance et de vigilance pour protéger les enfants, les jeunes, et les personnes en situation de fragilité contre toutes les sortes d'abus possibles : abus de conscience, abus de pouvoir spirituel et contre les violences sexuelles.

Humblement et fermement, je veillerai à poursuivre le travail d'accueil et d'écoute de personnes victimes, ainsi que la mise en œuvre des mesures de prévention et de vigilance entreprises dans notre diocèse, afin que notre Eglise soit, comme le demande instamment le pape François, une maison sûre.

Enfin, je demande au Seigneur de consoler et de veiller sur tous ceux et celles qui ont eu à souffrir et souffrent encore dans l'Eglise. Qu'Il nous aide à réparer, autant que nous pouvons, le mal commis. Que le Seigneur nous garde fidèles et déterminés pour que l'attention, le soin et la protection des plus jeunes et des plus fragiles demeurent au cœur de notre mission.

Mgr. Luc Crépy, Évêque de Versailles